

Les partenaires de mise en œuvre

Les 4 composantes du programme sont mises en œuvre par la CEEAC avec l'appui des partenaires suivants :

- **TRANSTEC** pour la coordination du PARCIC à travers le suivi et la communication sur l'ensemble du programme ainsi que la mise en œuvre des composantes 1 : réforme institutionnelle et 2 : paix et sécurité.
- **L'UNODC** pour la mise en œuvre de la composante 3 : lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages et le trafic des ressources naturelles.
- **La GIZ** pour la mise en œuvre de la composante 4 : appui au programme frontière.



Les partenaires de mise en œuvre du PARCIC sont résolument attachés à mettre en pratique dans toutes leurs actions une approche axée sur :

- *Les résultats et la communication autour des résultats*
- *Le renforcement des capacités*
- *La diffusion des bonnes pratiques et des leçons apprises*

Pour plus d'informations :

DUE

Délégation de l'Union européenne au Gabon, pour Sao-Tomé-Et-Principe et la CEEAC

Luis.moratinos@eeas.europa.eu

https://eeas.europa.eu/delegations/gabon_fr

CEEAC

Libreville/Gabon

<http://www.ceeac-eccas.org/index.php/fr>

UGP/PARCIC

CEEAC/Charbonnage

Libreville Gabon

Email : info@parcic.com / jherve@parcic.com

Tél : +241.077.50.74.85/+241.077.43.64.46

UNODC

Bureau de Libreville

Email : cheikh.toure@un.org

Tél : +221.775.17.45.13

Programme Frontière/GIZ

Bureau de Yaoundé

Email : valentin.schuetz@giz.de

Tél : +251.922.725.637/+237.654.12.07.16



Ce programme est financé par l'Union européenne

PARCIC

Programme d'Appui aux Réformes et au Renforcement des Capacités Institutionnelles de la CEEAC



« Pour une CEEAC réformée et efficace au service de l'Afrique Centrale »

Programme d'Appui aux Réformes et au Renforcement des Capacités Institutionnelles de la CEEAC

LE CONTEXTE

Avec la mise en œuvre d'une réforme institutionnelle ambitieuse, les Etats-membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) ont démontré leur volonté d'accélérer l'intégration régionale en dotant l'institution d'un cadre juridique et réglementaire performant et adapté aux enjeux du moment.

Grâce à cette réforme, la CEEAC doit devenir à brève échéance un outil incontournable au service de ses Etats membres afin de faciliter l'approfondissement de leurs relations tant en matière économique et sociale : marché commun, libre circulation des biens et des personnes, que sécuritaire : coopération transfrontalière.

C'est pour accompagner cette volonté de réforme que l'Union européenne (UE) a décidé de venir en appui à la CEEAC en finançant le Programme d'Appui aux Réformes et au Renforcement des Capacités Institutionnelles de la CEEAC (PARCIC).

Le PARCIC contribue ainsi à cet élan d'intégration régionale à travers des actions concrètes d'appui et conseils sur la réforme et la modernisation de la gouvernance de l'institution ; ce, afin de permettre à la CEEAC et à ses Etats membres de mieux mettre en œuvre leurs stratégies d'action en particulier au niveau du programme frontière et de la lutte contre le trafic des ressources naturelles auxquels contribue le PARCIC.

LES OBJECTIFS DU PROGRAMME

Objectif global : améliorer la stabilité politique régionale et la gouvernance démocratique en Afrique centrale à travers à la consolidation des institutions régionales intervenant dans la promotion de la paix, la sécurité, la prévention et la gestion des conflits.

Objectifs spécifiques (composantes) :

- 1) Appuyer le processus des réformes institutionnelles et organisationnelles de la CEEAC et de son Secrétariat général,
 - **Résultat 1 :** réforme institutionnelle
 - **Résultat 5 :** réforme administrative, comptable et financière
- 2) Appuyer la réalisation efficace et efficiente du mandat de la CEEAC dans le champ des priorités stratégiques de l'APSA,
 - **Résultat 2 :** réforme COPAX
 - **Résultat 3 :** appui MARAC
 - **Résultat 4 :** appui FOMAC
- 3) Appuyer la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages et le trafic des ressources naturelles,
 - **Résultat 6 :** cadres législatifs nationaux et capacités des pouvoirs publics renforcés
- 4) Appuyer l'élaboration du cadre de coopération et renforcer les capacités régionales et nationales d'une gestion des frontières selon les orientations du PFUA prenant en compte les spécificités de l'Afrique Centrale.
 - **Résultat 7 :** capacités nationales et régionales des frontières renforcées.

LE DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE

Le rôle clé de la CEEAC dans la mise en œuvre du PARCIC...

- La maîtrise d'ouvrage du programme est assurée par la **Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC)** avec l'appui d'une assistance technique mise à disposition par l'UE.
- **Un Comité de Pilotage (COFIL)** a été mis en place par la CEEAC et la DUE au niveau ministériel pour superviser la bonne marche du programme. Il implique, outre la CEEAC et l'UE, tous les Etats-membres de la CEEAC à travers leurs ministères techniques.
- Les COFIL sont précédés par des **Comités techniques** qui examinent en détail les résultats obtenus et les plans d'actions.
- **Un groupe de travail PARCIC**, regroupant les acteurs du programme se réunit régulièrement sous l'égide de la CEEAC pour faire le point et mettre en œuvre les synergies.
- Le PARCIC couvre les **11 Etats-membres** de la CEEAC.
- **Durée du programme :** 6 ans, d'avril 2017 à mars 2023.
- **Budget :** 29 millions € dont 27,5 millions € financés par l'UE et 1,5 millions € financés par l'Allemagne dans le cadre de l'appui au programme frontières de la CEEAC.